

RÈGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS

Le grand concours photo «les plus belles déco» est organisé par la société Durieu Coatings SA, située Boucle Odon Godart à 1348 Louvain-la-Neuve avec le numéro d'entreprise BE899356284.

Le thème du concours est «Faites nous découvrir vos plus belles réalisations avec l'utilisation de nos peintures, produits de rénovation pour l'intérieur, l'extérieur, jardins, meubles, DIY...

Les photographies peuvent avoir été réalisées avant la publication de ce règlement.

1. Le concours est ouvert à toute personne de plus de 18 ans domicilié en Belgique. Les membres de la société Durieu Coatings ne peuvent prendre part au concours.

2. Le concours consiste à faire parvenir avant le 31 octobre 2019, une ou plusieurs photos (nombre illimité), sous format numérique exclusivement.

Les photographies envoyées devront respecter la totalité des règles suivantes pour être prises en compte

- Les photographies doivent représenter une réalisation personnelle en matière de décoration, de rénovation ou de construction. Si les photographies sont prises dans une propriété privée, le photographe participant devra s'être assuré préalablement de l'autorisation du propriétaire ou de l'occupant de la propriété privée.
- Les photographies ne peuvent être contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
- Le participant effectue l'envoi de sa série photographique à l'adresse email : info@durieucoatings.com.
- Les photographies doivent être de 7 MB maximum par image, en format JPEG uniquement.
- Les photographies doivent être référencées par les nom et prénom de l'auteur de l'image
- Pour des questions de qualité, le participant s'engage, le cas échéant, à fournir à l'Organisateur le fichier original brut avec une résolution d'au moins 6 millions de pixels ou minimum 300DPI.

3. Les informations suivantes sont requises lors de l'envoi des photos:

- coordonnées des participants (nom, prénom, adresse, téléphone, date de naissance)
- le ou les produits utilisés (Nom de la marque, gamme + couleur)
 - La réponse à la question subsidiaire : « le 31/10/2019, combien de participants auront tentés leur chance à ce concours » ?

4. Déroulement du concours

- Lancement du concours le 13 mai 2019.
- Fin du concours le 31 octobre 2019 à minuit.
- Novembre 2019: sélection par le jury des photos gagnantes.
- A partir du 15 novembre 2019: communication des résultats aux gagnants par téléphone ou par courriel.

5. Droits d'auteur, droit à l'image.

En participant au concours, les participants certifient qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des photographies envoyées. Si la photo représente une ou plusieurs personnes physiques identifiables, ils garantissent avoir obtenu l'autorisation de toutes les personnes représentées. Les participants déchargent Durieu Coatings de toute responsabilité en cas de litige et le garantissent de toute réclamation fondée sur le droit d'auteur, la propriété intellectuelle ou le droit à l'image. Les participants cèdent à Durieu Coatings, tous leurs droits d'auteur sur les photos soumises. Ils autorisent Durieu Coatings à en faire l'utilisation la plus large, et notamment à les exposer, à les reproduire sur tout support, notamment promotionnel, sur des sites Internet, dans des programmes audiovisuels promotionnels, sans que cette énumération soit limitative. Les utilisations suivantes sont notamment envisagées : publication sur les sites internet, sur les pages des réseaux sociaux, leaflet et affichages promotionnels. L'utilisation des photos sans nom est destinée uniquement à les rendre anonymes. Cette cession des droits est consentie pour toutes les photos soumises au jury, y compris celles qui ne seront pas nominées ou gagnantes.

6. Conformément aux articles des lois du 8 décembre 1992, ayant trait à la protection de la vie privée, des personnes physiques en matière de données à caractère personnel et du traitement de celles-ci, les données personnelles des participants communiquées dans le cadre du concours photo (Nom, Prénom, adresse postale, e-mail et/ou numéro de téléphone) sont traitées par la société Durieu Coatings. Elles

seront conservées sur un ordinateur sécurisé accessible uniquement par l'organisateur en charge du concours, sauf demande explicite contraire des participants.

7. Les éventuels frais encourus par le participant pour concourir ne sont pas remboursés.

8. Le jury sera composé de 5 personnes minimum incluant un responsable en Communication, un responsable Commercial, un ou plusieurs représentants de magasins de bricolage. Il sélectionnera les photos «nominées» et les photos «lauréates». Le jury récompensera maximum 30 photographies. Il attribuera le "Prix coup de cœur". Les critères principaux seront le respect du thème et des règles mentionnées ci-dessus, l'originalité, l'esthétisme. Les décisions du jury seront sans appel. Une photo qui s'avèrerait non conforme aux dispositions du présent règlement sera éliminée par le jury et pourra être disqualifiée, même après la remise des prix. Le jury est tenu par un devoir de réserve quant au contenu des délibérations. En cas d'ex aequo, le jury utilisera la réponse à la question subsidiaire pour départager le gagnant.

9. Les gagnants recevront un chèque cadeau d'une valeur de 50 euro à échanger soit dans le magasin de bricolage de leur choix, soit via un code promo sur le site www.solutions-deco.com. Il n'aura qu'un seul gagnant par famille/ménage ou adresse IP. L'échange de ce chèque ne se fera que sur les produits de la gamme distribuée par Durieu Coatings. Les prix ne seront ni remboursables, ni échangeables.

10. Les gagnants seront prévenus par téléphone ou email.

11. Durieu Coatings se réserve le droit d'exercer un contrôle sur le déroulement du concours, d'écourter, de modifier ou d'annuler ce concours. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée du fait de ces modifications.

12. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Aucune correspondance ne sera échangée, ni par courrier, ni par courriel, concernant le présent règlement, les modalités du concours et de sélection des lauréats. Les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées par l'Organisateur. Les participants qui ne se conformeront pas au présent règlement seront immédiatement disqualifiés.

13. Les données personnelles concernant les participants sont traitées afin de: permettre l'identification des participants au concours; s'assurer, le cas échéant, du respect des dispositions du présent règlement; toute autre finalité conforme au présent règlement. Conformément aux dispositions relatives à la protection de la vie privée à l'égard du traitement de données à caractère personnel, chaque participant a le droit de s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles à des fins commerciales, et dispose également du droit d'accéder, sans frais, aux données le concernant et de les faire rectifier par simple demande écrite à l'Organisateur. Les noms des gagnants seront susceptibles d'être diffusés sur les site Internet des marques de Durieu Coatings et sur les pages de ses réseaux sociaux.

14. Durieu Coatings décline toute responsabilité en cas de perte ou corruption des fichiers pendant le téléchargement ou lors du traitement des fichiers originaux reçus pour l'exposition.

15. Par sa participation à ce concours, le participant adhère à tous les points du règlement, ainsi qu'à toute décision prise par Durieu Coatings. Toute hypothèse non prévue sera traitée par Durieu Coatings. Toute décision sera contraignante. Durieu Coatings se réserve le droit d'exclure immédiatement un participant en cas de présomption de fraude de sa part. Durieu Coatings se réserve le droit de modifier le présent règlement ou d'annuler le concours en cas de force majeure ou de tout autre événement indépendant de sa volonté. Pour toutes informations concernant le Concours info@durieucoatings.com ou par téléphone 010/42 00 90.